

## Note de recherche. Les journaliers dans le district de Montréal en 1831

Christian Dessureault

Volume 74, numéro 3, hiver 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1079246ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1079246ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Dessureault, C. (2021). Note de recherche. Les journaliers dans le district de Montréal en 1831. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 74(3), 55–73. <https://doi.org/10.7202/1079246ar>

Résumé de l'article

Dans la première étape d'une étude sur la formation du prolétariat rural au Bas-Canada au début du XIX<sup>e</sup> siècle, cette note de recherche propose d'évaluer le nombre et la proportion de journaliers et de journalières parmi les chefs de famille des localités du district de Montréal à partir du recensement de 1831. Nous tenterons aussi de préciser certaines des caractéristiques sociales de ce prolétariat rural à partir des rubriques de ce recensement. Cependant, les recenseurs emploient des méthodes assez différenciées les unes des autres pour relever les informations prévues dans le questionnaire officiel. Nous devons donc tenir compte de ces variations du travail des recenseurs pour évaluer le nombre et pour déterminer le profil de ce prolétariat rural.

# Note de recherche

## Les journaliers dans le district de Montréal en 1831

CHRISTIAN DESSUREAULT  
*Professeur retraité*

**RÉSUMÉ** • Dans la première étape d'une étude sur la formation du prolétariat rural au Bas-Canada au début du XIX<sup>e</sup> siècle, cette note de recherche propose d'évaluer le nombre et la proportion de journaliers et de journalières parmi les chefs de famille des localités du district de Montréal à partir du recensement de 1831. Nous tenterons aussi de préciser certaines des caractéristiques sociales de ce prolétariat rural à partir des rubriques de ce recensement. Cependant, les recenseurs emploient des méthodes assez différenciées les unes des autres pour relever les informations prévues dans le questionnaire officiel. Nous devons donc tenir compte de ces variations du travail des recenseurs pour évaluer le nombre et pour déterminer le profil de ce prolétariat rural.

**ABSTRACT** • In the first phase of a study on the formation of the rural proletariat of Lower Canada at the beginning of the 19th century, this research note proposes to evaluate the number and the proportion of labourers amongst the heads of families in the different localities of the district of Montreal from the census of 1831. We will attempt to bring the focus on some of the social characteristics of this rural proletariat using the headings of this census. However, census takers used varied methods to compile the information requested in the official questionnaire. We therefore have to take into account variations on the work of census takers to evaluate how many labourers there were as well as their profile.

Cette étude s'insère dans un questionnement sur les inégalités dans la société rurale, sur l'essor de la différenciation sociale au XIX<sup>e</sup> siècle et donc aussi, de manière plus indirecte, sur les rapports sociopolitiques dans le monde rural. Nous insérerons brièvement cette étude dans l'his-

toriographie en privilégiant certains auteurs, principalement des historiens ayant travaillé sur le Bas-Canada, dont les conceptions ont eu une influence marquante. Nous tenons à préciser que cette note de recherche ne répond pas directement à ce questionnement plus large ; elle y apporte seulement une contribution modeste.

La formation d'un prolétariat rural constitue l'une des dimensions importantes des changements sociaux au Bas-Canada durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Fernand Ouellet est le premier historien à présenter de manière sommaire l'émergence de cette classe sociale<sup>1</sup>. La croissance du nombre de journaliers est alors présentée comme l'une des conséquences de la crise structurelle de l'économie rurale. Cette crise serait à la fois liée à un blocage agraire (une trop forte croissance démographique par rapport aux terres disponibles) et à la mentalité traditionnelle des paysans « francophones » qui s'avèrent incapables de répondre aux nouveaux défis économiques. Cette crise provoque leur appauvrissement dont la formation du prolétariat rural constitue l'un des aspects ultimes.

Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, qui ont été les plus ardents critiques de cette crise « ouelletienne », ont inversement proposé le concept d'une modernisation de l'économie bas-canadienne au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Cette modernisation aurait favorisé l'enrichissement et la différenciation de la classe paysanne. Les deux auteurs ne se penchent toutefois pas sur la question difficile de l'émergence du prolétariat rural.

Le géographe Serge Courville renouvelle cette perspective de Paquet et Wallot. Le développement du monde rural bas-canadien s'inscrit désormais dans la « modernité » de son époque<sup>3</sup>. L'essor des industries rurales et la croissance des villages dynamisent l'agriculture qui devient de plus en plus commerciale et spécialisée. Serge Courville relie d'abord la différenciation des classes rurales à cette transformation de l'économie. L'insertion dans l'économie de marché favorise l'essor du commerce, du transport et surtout de nouvelles industries dans les campagnes ; ce qui entraîne de nouveaux débouchés et de nouveaux horizons, entre autres

1. Fernand Ouellet, *Changements structureaux et crise* (Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976). Cet auteur a publié plusieurs livres, articles et communications sur le monde rural bas-canadien à partir du tournant des années 1960.

2. Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, *Un Québec moderne 1760-1840. Essai d'histoire économique et sociale* (Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 2007). Cet ouvrage rassemble de nombreux articles et communications parus durant les décennies 1970 et 1980.

3. Serge Courville, *Entre ville et campagne : l'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990). L'auteur a publié, seul ou avec des collaborateurs, plusieurs ouvrages, articles et communications sur le monde rural depuis le milieu des années 1980.

pour des journaliers, une main-d'œuvre enfin libérée, dans une perspective libérale, de l'activité agricole.

Dans *Peasant, Lord and Merchant*, Allan Greer propose, à partir du modèle de la *Household Economy*, une conception égalitaire et communautariste de la société paysanne laurentienne<sup>4</sup>. Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, cette paysannerie demeure une classe homogène. Dans les décennies suivantes, à côté des paysans propriétaires qui restent majoritaires, l'auteur constate la formation d'une minorité de fermiers ou métayers ainsi que la présence de journaliers. Cette évolution, qu'il attribue en partie au blocage agraire et en partie au cycle de vie des familles, ne constitue toutefois pas, selon lui, une véritable différenciation du monde paysan. Dans son ouvrage sur les Rébellions, A. Greer reprend cette conception d'une différenciation tardive et inachevée de la paysannerie qui demeure, à l'aube des insurrections de 1837, une classe relativement homogène et communautariste dans ses actions et dans ses projets politiques<sup>5</sup>.

À partir de ses recherches sur les rapports villes-campagnes et sur la transition du féodalisme laurentien, ainsi que par ses lectures attentives de la production historique, Robert C. H. Sweeny a récemment réaffirmé l'importance de la différenciation sociale dans les campagnes bas-canadiennes<sup>6</sup>. Il a notamment critiqué la dimension statique du modèle de Greer en soulignant ses limites pour bien comprendre le processus de transition et les logiques de l'action paysanne lors des Rébellions de 1837-1838. L'auteur rappelle l'importance cruciale du temps et de l'espace. L'historien doit distinguer, sur la longue durée, les paysans des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, et saisir les répercussions, sur la courte durée, des crises économiques ou politiques. Il doit s'interroger sur les divers impacts sociaux et spatiaux de la reproduction familiale dans un contexte de pénurie de terres à partir des années 1830.

Par ailleurs, les journaliers ruraux sont davantage présents et répertoriés dans les actes notariés, dans les registres paroissiaux et dans les recensements à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, leur présence anté-

4. Allan Greer, *Peasant, Lord and Merchant. Rural Society in Three Quebec Parishes, 1740-1840* (Toronto, University of Toronto Press, 1985).

5. Allan Greer, *The Patriots and the People. The Rebellion of 1837 in Rural Lower Canada* (Toronto, University of Toronto Press, 1993). Dans un article antérieur avec Léon Robichaud, A. Greer avait pourtant adopté une position soulignant davantage la différenciation sociale de la paysannerie du district de Montréal. Allan Greer et Léon Robichaud, «La rébellion de 1837-1838 : une approche géographique», *Cahiers de géographie du Québec*, 33, 90 (1989), p. 345-377.

6. Robert C. H. Sweeny, *Why Did We Choose to Industrialize? Montreal 1819-1849* (Montréal, McGill-Queen's University Press, 2015). L'auteur y présente à la fois ses influences, son parcours et les principaux éléments de ses réflexions théoriques et de ses recherches historiques.

rière n'est toutefois pas à écarter, même si elle reste difficile à vérifier et à quantifier, compte tenu de la qualité des déclarations des métiers dans les sources de l'époque. Les travaux récents sur les domestiques, sur les engagés et sur les fermiers de Sylvie Dépatie et d'Arnaud Bessière démontrent une plus grande complexité de l'organisation sociale des campagnes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles que celle d'une société exclusivement composée de paysans propriétaires<sup>7</sup>.

Dans nos propres recherches, nous avons fortement insisté sur les inégalités sociales de la paysannerie du XVIII<sup>e</sup> et surtout du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Nous avons toutefois traité sommairement du groupe des journaliers. Dans cette première étape d'une recherche que nous amorçons sur l'émergence du prolétariat rural dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, nous tenterons de déterminer la place des journaliers et des journalières dans les structures socioprofessionnelles des comtés et des localités rurales du district de Montréal en 1831. Le recensement 1831 est le premier dénombrement de population disponible durant cette période d'éclosion du prolétariat rural qui fournit des données sur les statuts socioprofessionnels des chefs de famille, incluant aussi d'autres marqueurs socioéconomiques concernant leurs familles. Nous avons d'abord voulu vérifier la présence comparée des journaliers et des journalières dans les différentes localités rurales de ce district (cantons, paroisses ou seigneuries). Ce territoire comprend une centaine de localités réparties dans 18 comtés<sup>9</sup> (carte 1). Ce recensement n'est toutefois pas disponible pour l'ensemble des localités. Le relevé détaillé du recensement est ainsi manquant pour quatre des cinq localités du comté de Chambly<sup>10</sup>, pour trois localités du comté de Beauharnois ainsi que pour la ville et les localités rurales de l'île de Montréal à l'exception des paroisses de Longue-Pointe et de Pointe-aux-Trembles dont des copies manuscrites

7. Arnaud Bessière, « Les domestiques canadiens, ces oublié(e)s de l'histoire de la Nouvelle-France », *Canadian Studies/Études canadiennes*, 82 (2017), p. 27-45 ; Sylvie Dépatie, « Maîtres et domestiques dans les campagnes montréalaises au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Histoire, Économie et Société*, 27, 4 (2008), p. 51-65 ; Sylvie Dépatie, « Le faire-valoir indirect au Canada au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 72, 2 (automne 2018), p. 5-39.

8. Christian Dessureault, *Le monde rural québécois aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Cultures, hiérarchies, pouvoirs* (Montréal, Fides, 2018).

9. Le district de Montréal compte alors trois comtés sur l'île de Montréal (Montréal, Montréal-Est et Montréal-Ouest) et 15 comtés sur la rive nord (incluant l'île Jésus) et sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent dont le bourg de William Henry que nous avons intégré, comme les recenseurs de l'époque, dans le comté de Richelieu pour cette recherche effectuée à partir du recensement de 1831.

10. Le manuscrit du recensement pour la paroisse de Chambly a été récemment retracé et j'ai utilisé pour cette recherche la version publiée en ligne par la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly : <[www.societehistoirechambly.org/site2017/index.php/ressources-historiques/recensements/chambly-1831/380-paroisse-saint-joseph-de-chambly-recensement](http://www.societehistoirechambly.org/site2017/index.php/ressources-historiques/recensements/chambly-1831/380-paroisse-saint-joseph-de-chambly-recensement)>.

du recensement ont été retracées, au début des années 2000, dans les archives de Pointe-aux-Trembles<sup>11</sup>.

### **LA CLASSIFICATION SOCIOPROFESSIONNELLE DU RECENSEMENT DE 1831**

Le recensement de 1831 fournit deux rubriques permettant d'effectuer une classification socioprofessionnelle : le nom des chefs de famille et leur profession, leur métier ou divers autres statuts<sup>12</sup>. Ces informations permettent une étude des statuts socioprofessionnels des chefs de famille dont un relevé du pourcentage des journaliers et, dans une moindre mesure, des journalières.

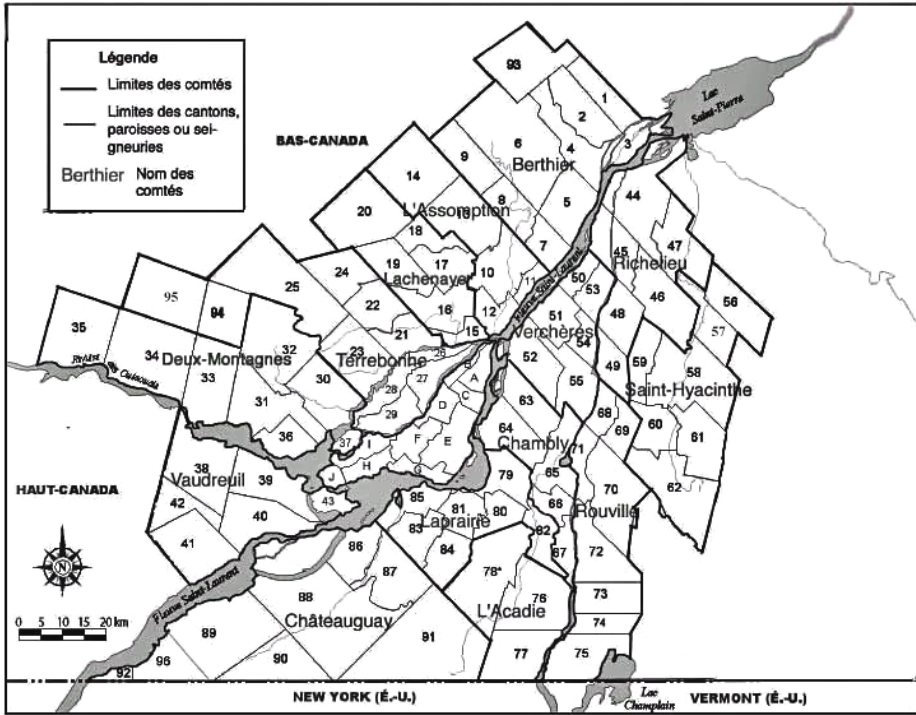
Malgré la simplicité apparente du concept, les recenseurs n'ont pas retenu une même définition du terme « chefs de famille » dans l'ensemble du district. Par ailleurs, les recenseurs identifient le statut socioprofessionnel en précisant l'information, au début du recensement d'une localité. Puis, ils emploient des signes comme *dto* ou des *traits verticaux* lorsque les chefs de famille subséquents ont le même métier. Ils notent l'information de façon détaillée seulement lorsque le statut socioprofessionnel du chef de famille est différent.

De plus, la qualité des déclarations de métier n'est pas uniforme dans l'ensemble des comtés et, à l'intérieur d'un comté, on observe des variations dans l'enregistrement de ces métiers selon les paroisses. Le traitement agrégé de ces déclarations demeure donc une entreprise hasardeuse. Ainsi, dans les comtés de Vaudreuil et de Verchères, les recenseurs identifient seulement les métiers et les professions plus spécialisés : artisans, aubergistes, curés, marchands, médecins, notaires. Les journaliers ne sont pas identifiés comme tels et il est impossible de les distinguer parmi l'ensemble des chefs de famille sans profession mentionnée qui comptent aussi des cultivateurs et des rentiers. Ce relevé est également déficient pour faire une étude des statuts socioprofessionnels des chefs de famille dans certaines autres localités. C'est le cas, dans le comté de Terrebonne, des paroisses de Saint-François-de-Sales et de Sainte-Rose, et aussi dans

11. Un chercheur de l'Université du Québec à Montréal a d'ailleurs rédigé son rapport de recherche de maîtrise à partir de ces documents qu'on a longtemps cru perdus. Bénédicte Nguigain-Launière, « Regards sur la paysannerie pointelière à travers le recensement de 1831 », Rapport de recherche de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, 2013.

12. Le Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal (PRDH) rend présentement disponible dans une base informatisée de données le recensement de 1831 au Bas-Canada et les artisans de ce projet ont publié à ce sujet un article sur l'utilisation des informations de ce recensement. Isabelle Cherklesly, Lisa Dillon et Alain Gagnon, « Creating the 1831 Canadian Census Database », *Historical Methods*, 52, 2 (2019), p. 110-127.

**Carte I**  
**Les comtés et les localités du district de Montréal en 1831**



**Définition:**

Les unités territoriales numérotées correspondent aux subdivisions du recensement dans chacun des comtés en 1831. Ces subdivisions réfèrent le plus souvent à des paroisses, mais elles peuvent aussi représenter des cantons ou des seigneuries.

47\* L'unité Barrow couvre les fiefs de Bourgmarie-Ouest, de Bonsecours et de Saint-Charles dont Thomas Barrow est le seigneur en 1831.

78\* L'unité Saint-Édouard est le nom d'une paroisse qui, en 1831, couvre les fiefs de Saint-Georges, de Saint-Normand, de Saint-James et de Thwaite, ainsi que le canton de Sherrington.

87\* Cette unité comprend la paroisse de Sainte-Martine, ainsi que les secteurs de Georgetown, Jamestown, Ormstown et Russeltown.

**Liste I**  
**Les unités territoriales de la carte I**  
**(cantons, paroisses ou seigneuries)**

1. Saint-Barthélemy	36. La Mission du Lac	71. Saint-Mathias
2. Saint-Cuthbert	37. L'Île-Bizard	72. Saint-Athanase
3. Les-Îles-Dupas	38. Rigaud	73. Sabrevois
4. Berthier	39. Vaudreuil	74. Noyan
5. Lanoraie	40. Soulanges	75. Foucault
6. Sainte-Elizabeth	41. Nouvelle-Longueuil	76. Deléry
7. Lavaltrie	42. Newton	77. Lacolle
8. Saint-Paul-de-Lavaltrie	43. L'Île-Perrôt	78. Saint-Édouard*
9. Kildare	44. Sorel	79. La Prairie
10. L'Assomption	45. Saint-Ours	80. Saint-Philippe
11. Saint-Sulpice	46. Saint-Judes	81. Saint-Constant
12. Repentigny	47. Barrow*	82. Sainte-Marguerite
13. Saint-Jacques-de-l'Achigan	48. Saint-Denis	83. Saint-Joachim
14. Rawdon	49. Saint-Charles	84. Saint-Rémi-de-Lasalle
15. Lachenaie	50. Contrecoeur	85. Sault-Saint-Louis
16. Mascouche	51. Verchères	86. Saint-Clément
17. Saint-Roch-de-L'Achigan	52. Varennes	87. Sainte-Martine*
18. Saint-Esprit	53. Saint-Antoine	88. Saint-Timothée
19. Saint-Lin	54. Saint-Marc	89. Godmanchester
20. Kilkenny	55. Beloeil	90. Hinchinbrooke
21. Terrebonne	56. Saint-Hugues	91. Hemmingford
22. Sainte-Anne-des-Plaines	57. Saint-Simon	92. Mission de Saint-Régis
23. Sainte-Thérèse	58. Saint-Hyacinthe	93. Lac Maskinongé
24. New Glasgow	59. La Présentation	94. Gore
25. Rivière-du-Nord	60. Saint-Damase	95. Wentworth
26. Saint-François-de-Sales	61. Saint-Pie	96. Dundee
27. Saint-Vincent-de-Paul	62. Saint-Césaire	A. Pointe-aux-Trembles
28. Saint-Martin	63. Boucherville	B. Rivière-des-Prairies
29. Sainte-Rose	64. Longueuil	C. Longue-Pointe
30. Saint-Eustache	65. Chambly	D. Sault-au-Récollet
31. Saint-Benoît	66. Saint-Luc	E. Montréal (ville et campagne)
32. Sainte-Scholastique	67. Saint-Jean	F. Saint-Laurent
33. Argenteuil	68. Saint-Hilaire	G. Lachine
34. Chatham	69. Saint-jean-Baptiste	H. Pointe-Claire
35. Grenville	70. Sainte-Marie-de-Monnoir	I. Sainte-Geneviève
		J. Sainte-Anne (Île de Montréal)



**Tableau I**  
**La ventilation des chefs de famille du district de Montréal**  
**selon les comtés et selon le sexe**

Comté	A Chefs de famille Total	B Chefs de famille masculins	B/A (%)	C Chefs de famille féminins	C/A (%)
Berthier	3845	3607	93,8	238	6,2
L'Assomption	2207	2105	95,4	102	4,6
Lachenaie	1717	1641	95,6	76	4,4
Terrebonne <sup>1</sup>	2474	2378	96,1	96	3,9
Deux-Montagnes	3793	3657	96,4	136	3,6
Laprairie	2871	2732	95,2	139	4,8
L'Acadie	1949	1917	98,4	32	1,6
Rouville	2918	2837	97,2	81	2,8
Richelieu	2866	2741	95,6	125	4,4
Saint-Hyacinthe	2635	2566	97,4	69	2,6
Montréal-Est <sup>2</sup>	310	288	92,9	22	7,1
Chambly <sup>3</sup>	632	598	94,6	34	5,4

1. Les paroisses de Saint-François-de-Sales et de Sainte-Rose ont été exclues faute d'informations fiables sur les métiers et les professions.
2. Le recensement pour ce comté est disponible seulement pour les paroisses de Longue-Pointe et de Pointe-aux-Trembles.
3. Le recensement pour ce comté est disponible seulement pour la paroisse de Chambly.

l'ensemble des localités du comté de Châteauguay. Dans les autres localités du district, la nomenclature des métiers ou des professions n'est pas totalement similaire et cette dimension invite à la prudence dans les comparaisons entre les comtés et entre les localités.

La définition de l'époque de chefs de famille est fortement *genrée* (tableau 1). Dans les comtés retenus pour cette étude, les hommes représentent de 92,9 à 98,4% des chefs de famille identifiés. Les femmes sont minoritaires parmi les chefs de famille déclarés; ce sont principalement des veuves quoique, dans certaines localités du comté de Berthier, des femmes célibataires ont apparemment été recensées individuellement.

La plupart des recenseurs ont été assez explicites dans l'attribution d'un métier ou d'un statut aux chefs de famille masculins (tableau 2). Mais, en ce qui concerne les chefs de ménage féminins, ce relevé est inégal. Certains recenseurs indiquent de manière exceptionnelle le métier d'une femme identifiée comme chef de famille, le plus souvent des veuves, tandis que d'autres recenseurs le font de manière plus régulière. De plus, les recenseurs n'emploient pas les mêmes nomenclatures de métiers ou

**Tableau 2**  
**La déclaration des métiers ou des professions des chefs de famille**  
**du district de Montréal en 1831 selon les comtés et selon le sexe**

Comté	Chefs de famille masculins			Chefs de famille féminins		
	A Nombre total	B Nombre avec un métier	B/A %	C Nombre total	D Nombre avec un métier	D/C %
Berthier	3607	3607	100,0	238	238	100,0
L'Assomption	2105	2105	100,0	102	101	99,0
Lachenaie	1641	1641	100,0	76	76	100,0
Terrebonne <sup>1</sup>	2378	2356	99,1	96	78	81,3
Deux-Montagnes	3657	3563	97,4	136	133	97,8
Laprairie	2732	2729	99,9	139	133	95,7
L'Acadie	1917	1913	99,8	32	10	31,3
Rouville	2837	2831	99,8	81	80	98,8
Richelieu	2741	2741	100,0	125	125	100,0
Saint-Hyacinthe	2566	2560	99,8	69	31	44,9
Montréal-Est <sup>2</sup>	288	286	99,3	22	11	50,0
Chambly <sup>3</sup>	598	595	99,5	34	2	5,9

1. Les paroisses de Saint-François-de-Sales et de Sainte-Rose ont été exclues faute d'informations fiables sur les métiers et les professions.
2. Le recensement pour ce comté est disponible seulement pour les paroisses de Longue-Pointe et de Pointe-aux-Trembles.
3. Le recensement pour ce comté est disponible seulement pour la paroisse de Chambly.

de professions. Certains distinguent nommément les cultivateurs et les fermiers (au sens d'exploitants agricoles non propriétaires). Par ailleurs, l'emploi des mentions de rentiers et de bourgeois, de rentières et de bourgeoises, semble aussi varier d'un recenseur à l'autre. Dans le comté de Berthier, les recenseurs utilisent de manière systématique la mention de journalières pour désigner des chefs de famille féminins moins nantis, voire de certaines femmes seules; tandis que d'autres, comme dans le comté de l'Assomption, distinguent les chefs de famille féminins moins nantis entre des journalières, des fileuses ou des couturières<sup>13</sup>. Nous devons aussi tenir compte de cette dimension lorsque nous analyserons

13. Il serait intéressant d'étudier de manière plus détaillée les activités des couturières, des fileuses et des journalières ainsi que d'autres activités trop souvent associées à des sphères domestiques ou moins commerciales. À ce sujet, voir les études sur la fabrication de ceintures fléchées dans le comté de l'Assomption et le filage de tissus domestiques pour le marché au Nouveau-Brunswick. Lise St-Georges, *Histoire et origine de la ceinture fléchée traditionnelle dite de l'Assomption* (Sillery, Septentrion, 1994); Béatrice

**Tableau 3**  
**Le pourcentage des journaliers et des journalières parmi**  
**les professions déclarées dans le district de Montréal en 1831**  
**selon les comtés et selon le sexe**

Comté	Chefs de famille masculins			Chefs de famille féminins		
	A Nombre total déclarant un métier	B Nombre de journaliers	B/A %	C Nombre total déclarant un métier	D Nombre de journa- lières	D/C %
Berthier	3607	867	24,0	238	155	65,1
L'Assomption	2105	383	18,2	101	18	17,8
Lachenaie	1641	393	24,0	76	17	22,4
Terrebonne <sup>1</sup>	2356	571	24,2	78	13	16,7
Deux-Montagnes	3563	745	20,9	133	30	22,6
Laprairie	2729	541	19,8	133	14	10,5
L'Acadie	1913	431	22,5	10	0	0,0
Rouville	2831	497	17,6	80	15	18,8
Richelieu	2741	641	23,4	125	53	42,4
Saint-Hyacinthe	2560	343	13,4	31	2	6,5
Montréal-Est <sup>2</sup>	286	87	30,4	11	2	18,2
Chambly <sup>3</sup>	595	121	20,3	2	0	—

1. Les paroisses de Saint-François-de-Sales et de Sainte-Rose ont été exclues faute d'informations fiables sur les métiers et les professions.
2. Le recensement pour ce comté est disponible seulement pour les paroisses de Longue-Pointe et de Pointe-aux-Trembles.
3. Le recensement pour ce comté est disponible seulement pour la paroisse de Chambly.

la variation de la proportion des journaliers et des journalières parmi les chefs de ménage des différents comtés et localités.

### **LA RÉPARTITION DES JOURNALIERS ET DES JOURNALIÈRES DANS LES DIFFÉRENTS COMTÉS**

Dans l'ensemble des comtés étudiés, les chefs de famille masculins sont beaucoup plus nombreux que les chefs de famille féminins au sein du groupe des journaliers ruraux. Le pourcentage de journaliers sur l'ensemble des chefs de famille masculins déclarant un métier varie de 13,4% dans le comté de Saint-Hyacinthe, à l'est de la plaine de Montréal, à 30,5 dans les deux paroisses rurales de l'île de Montréal, à Longue-Pointe et à Pointe-aux-Trembles. Dans une majorité des comtés du district de Montréal, les jour-

Craig et Judith Rygiel, « Femmes, marchés et production textile au Nouveau-Brunswick au cours du XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire & Mesure*, 15, 1-2 (2000), p. 83-11.

naliers représentent entre le cinquième et le quart des chefs de famille masculins (tableau 3).

L'importance des secteurs de peuplement récent est certainement le premier facteur explicatif du pourcentage relativement faible de journaliers dans certains comtés. Cependant, le comté de l'Acadie, composé principalement de nouveaux secteurs de colonisation, affiche un pourcentage de journaliers supérieurs de 4% au comté de L'Assomption, qui inclut à la fois des anciennes et des nouvelles paroisses de peuplement. Nous pourrions éventuellement examiner de manière plus fine ces variations dans l'espace à partir d'une cartographie de la présence des journaliers dans les différentes localités.

#### **LA DIMENSION SPATIALE, À L'ÉCHELLE DES LOCALITÉS, DE LA PRÉSENCE DES JOURNALIERS<sup>14</sup>**

Pour les secteurs disposant des informations pertinentes, nous avons d'abord comparé la présence des journaliers dans les structures socioprofessionnelles des différentes localités du district de Montréal en 1831 (carte 2).

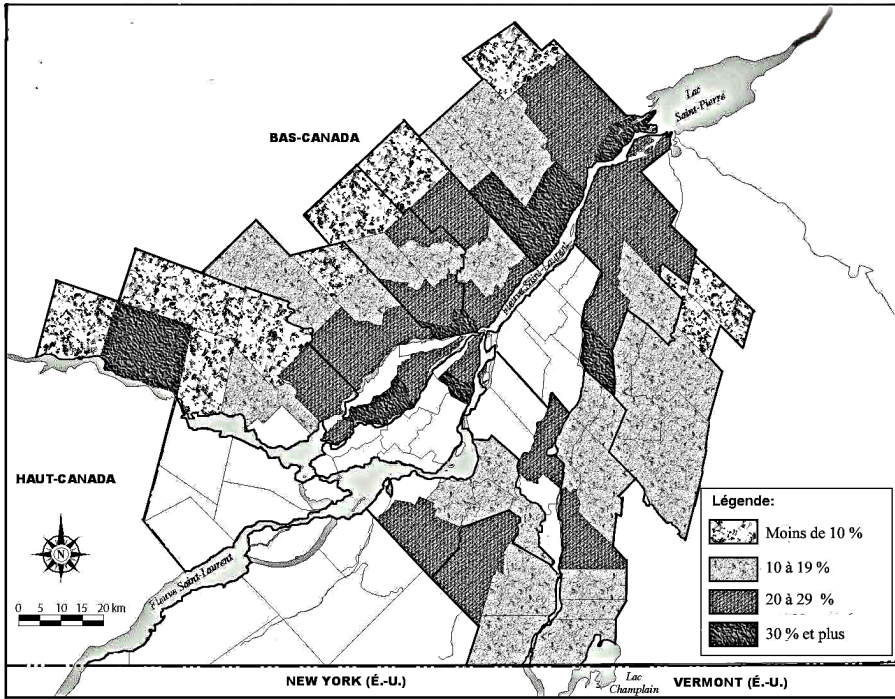
La carte 2 illustre la présence inégale de journaliers sur le territoire. De manière générale, la proportion de ces travailleurs est plus considérable dans les localités anciennement peuplées, situées à proximité du fleuve Saint-Laurent, et elle décline dans les localités plus récemment colonisées de l'intérieur. Le pourcentage de journaliers parmi les chefs de famille déclarant un métier, une profession ou un statut est ainsi supérieur à 30% dans certaines localités près du fleuve et ce pourcentage descend sous la barre de 10% dans les nouveaux terroirs de peuplement. Cette distinction entre les anciens et les nouveaux terroirs apparaît de manière beaucoup plus nette sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Le canton de Chatham, qui compte 54% de journaliers parmi ses chefs de famille, constitue une exception. La présence considérable de journaliers à Chatham au début des années 1830 est sans doute liée aux travaux de canalisation de la rivière des Outaouais qui commandent, pour quelques années, la présence de travailleurs non spécialisés dans cette région de peuplement<sup>15</sup>. La distinction entre les anciens et les nouveaux terroirs est moins nette sur la rive sud du fleuve, compte tenu, entre autres, de l'absence de données perti-

14. Dans les prochaines parties du texte, nous utiliserons exclusivement le terme de journaliers pour désigner à la fois les journaliers et les journalières.

15. Normand Lafrenière, *Le réseau de canalisation de la rivière des Outaouais* (Parcs Canada, Ottawa, 1984).

## Carte 2

## Le pourcentage de journaliers et de journalières dans les localités du district de Montréal (paroisses, seigneuries ou cantons)



nentes dans plusieurs paroisses situées sur le bord du Saint-Laurent, à proximité de la ville de Montréal.

De manière générale, les bourgs qui sont des lieux de concentration du commerce, de l'industrie et des services comptent un assez grand nombre de journaliers. Cependant, cette dimension ne semble pas influencer de manière déterminante sur le pourcentage de journaliers dans plusieurs localités comptant des bourgs importants. Le pourcentage de journaliers dans ces localités y est souvent équivalent à celui des localités voisines. Ainsi, la paroisse de Berthier compte une proportion moindre de journaliers (29 %) que les paroisses voisines de l'Île-Dupas (36,3 %) et de Lanoraie (39,1 %), tandis que les paroisses de Sorel (22,3 %), de Saint-Hyacinthe (16,2 %) et de Laprairie (17,4 %) ont un pourcentage similaire de journaliers aux paroisses plus rurales de leur voisinage.

Plusieurs autres facteurs socioéconomiques locaux peuvent influencer sur les variations de la proportion de journaliers entre les différents comtés et, à l'intérieur des comtés, entre les localités. Le développement de l'exploitation forestière dans l'Outaouais à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle contribue à la croissance du nombre de journaliers dans la paroisse de Saint-Martin (35,7%), sur l'île Jésus, où le transport du bois vers Québec favorise le développement de l'Abord-à-Plouffe ; un lieu important de transbordement des cages de bois afin de franchir les rapides à proximité<sup>16</sup>. Dans les localités près du fleuve, dans le comté de Berthier, l'absence de navigateurs, lors du recensement de 1831, suggère que les recenseurs les ont alors inclus parmi les journaliers ; ce qui contribue alors à gonfler les effectifs de ce groupe dans les paroisses de Lanoraie et de L'Île-Dupas. Les choix des recenseurs, concernant la déclaration des métiers et des professions des femmes ou la détermination du statut de chefs de famille, peuvent aussi influencer sur les variations de journaliers d'une localité à l'autre. Cela dit, ces données présentent tout de même des ordres de grandeur intéressants pour évaluer la présence des journaliers dans les différentes localités.

#### **LE RECENSEMENT DE 1831 ET LE PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DES JOURNALIERS**

Certaines rubriques du recensement de 1831 peuvent servir dans la définition du profil socioéconomique des journaliers et de leurs familles. Parmi ces rubriques, nous avons retenu les déclarations des chefs de famille sur la propriété ou la non-propriété de biens fonds, sur la superficie de leur terre occupée ou cultivée (ce dernier terme réfère davantage aux notions de terre cultivable ou défrichée), la récolte dans les principales cultures (le blé, l'avoine, les pois, l'orge, le seigle, le maïs, le sarrasin et les patates), le nombre d'animaux possédés (les bovins, les chevaux, les moutons et les cochons). Nous avons également vérifié la pertinence de la rubrique sur « le nombre de familles qui gagnent leur subsistance par les travaux de l'agriculture » que nous avons utilisée dans des recherches antérieures pour mesurer l'insertion des journaliers de la seigneurie de Saint-Hyacinthe dans les activités du secteur agricole<sup>17</sup>.

16. Paul Labonne, « Structuration de l'espace et économie villageoise. Deux études de cas : Saint-Martin de l'Île-Jésus et l'Abord-à-Plouffe (1774-1861) », mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1994.

17. Christian Dessureault, « Crise et modernisation? La société rurale maskoutaine durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 42, 3 (printemps 1989), p. 359-387.

**Tableau 4**  
**Les chefs de famille et les chefs de famille journaliers**  
**dans les cinq localités**

Localité	Chefs de famille Nombre total	Chefs de famille avec profession	Nombre de chefs de famille journaliers	Genre des journaliers	
		Nombre (%)	Nombre (%)	Hommes	Femmes
Longue-Pointe	135	127 (100)	40 (31,5)	39	1
Saint-Martin	502	493 (100)	176 (35,7)	169	7
Repentigny	266	266 (100)	59 (22,2)	57	2
Saint-Rémi	339	339 (100)	79 (23,3)	79	-
Saint-Damase	349	349 (100)	36 (10,6)	36	-

Le chercheur rencontre plusieurs embûches dans l'utilisation de ces rubriques. Comme nous l'avons déjà souligné pour les statuts socioprofessionnels, les divers recenseurs n'ont pas la même définition des termes employés dans le questionnaire et, dans plusieurs cas, ils n'ont pas la même interprétation de l'importance des sujets abordés dans telle ou telle rubrique. Il est donc nécessaire de considérer l'impact du travail différencié des recenseurs. Par ailleurs, les recenseurs ont rempli sur deux pages séparées l'ensemble des rubriques du recensement concernant chacune des familles. Or, le jumelage de ces informations concernant une famille n'est pas toujours évident. Dans certaines localités, le chercheur rencontre des difficultés à faire ce jumelage pour un nombre restreint de familles. Dans d'autres localités, moins nombreuses, cette opération se révèle plus difficile, sinon impossible à effectuer.

À partir de cinq localités distinctes du district de Montréal, nous explorons à la fois le potentiel des informations des rubriques retenues et nous tenterons d'évaluer l'impact du manque d'uniformité du travail des recenseurs. Nous avons sélectionné, pas tout à fait au hasard, cinq localités où le jumelage des rubriques concernant une même famille sur les deux pages du recensement était assez fiable et qui, en même temps, permettait de couvrir un ensemble varié de terroirs anciens et récents réunissant des pourcentages inégaux de journaliers parmi leurs chefs de famille (tableau 4). Ces cinq localités comprennent une paroisse de l'île de Montréal, Longue-Pointe, une paroisse du comté de Terrebonne, Saint-Martin, une paroisse du comté de l'Assomption, Repentigny, et deux paroisses de la rive sud du

**Tableau 5**  
**Les journaliers et la propriété de biens fonds en 1831**

Localité	Propriétaire de biens fonds	Nombre total de journaliers
	Nombre (%)	Nombre (%)
Longue-Pointe	X	40 (100)
Saint-Martin	110 (62,5)	176 (100)
Repentigny	7 (11,9)	59 (100)
Saint-Rémi	30 (38,0)	79 (100)
Saint-Damase	10 (27,8)	36 (100)

**Tableau 6**  
**La superficie des propriétés foncières des journaliers en 1831**

Localité	Moins de 1 arpent	1 à 9 arpents	10 à 59 arpents	60 à 119 arpents	Plus de 120 arpents	Total
	Nombre (%)	Nombre (%)	Nombre (%)	Nombre (%)	Nombre (%)	Nombre (%)
Longue-Pointe	X	X	X	X	X	X
Saint-Martin	56 (50,9)	47 (42,7)	7 (6,4)	–	–	110 (100,0)
Repentigny	7 (100,0)	–	–	–	–	7 (100,0)
Saint-Rémi	16 <sup>1</sup> (53,3)	8 (26,7)	6 (20,0)	–	–	30 (100,0)
Saint-Damase	8 (80,0)	1 (10,0)	–	1 (10,0)	–	10 (100,0)

1. Le nombre d'emplacements dans la paroisse de Saint-Rémi-de-Lasalle a été évalué de manière déductive en confrontant les données sur le nombre de journaliers déclarant être propriétaires et le nombre de terres recensées dans la rubrique du nombre d'arpents occupés par chaque famille.

Saint-Laurent, Saint-Rémi-de-Lasalle, dans le comté de Laprairie, et Saint-Damase, dans le comté de Saint-Hyacinthe.

Nous avons d'abord essayé de déterminer la place des propriétés foncières détenues par les journaliers à partir des rubriques sur les déclarations de la propriété ou de la non-propriété de biens fonds et sur le nombre d'arpents de terre occupés par chaque famille lors du recensement (tableaux 5 et 6).

Dans la paroisse de Longue-Pointe, le recenseur n'a relevé aucun propriétaire foncier parmi l'ensemble des journaliers de cette localité. Par ailleurs, il n'a pas indiqué la présence d'emplacements dans ses rubriques



sur le nombre d'arpents occupés par chaque famille : ce qui apparaît surprenant pour une paroisse rurale située à proximité de la ville de Montréal. Les propriétés foncières recensées à Longue-Pointe en 1831 sont essentiellement des terres agricoles d'une superficie de plusieurs arpents.

Dans la paroisse de Saint-Martin, dans le comté de Terrebonne, près de 63 % des journaliers se déclarent propriétaires de biens fonds. La plupart de ces journaliers propriétaires possèdent des emplacements ou de petits lopins de 1 à 9 arpents. Sept de ces 110 journaliers ont une terre de 10 à 59 arpents<sup>18</sup>.

Par contre, à Repentigny, dans le comté de l'Assomption, moins de 12 % des journaliers se déclarent propriétaires de biens fonciers et ces derniers détiennent essentiellement des emplacements. Par ailleurs, dans l'ensemble des paroisses du comté de l'Assomption, sauf peut-être dans le canton de Rawdon, le recenseur a employé une méthode particulière pour déterminer le nombre d'arpents occupés par chaque famille. Cette méthode a une incidence mineure concernant la superficie totale détenue par les journaliers de Repentigny ; mais il serait important d'en tenir compte pour évaluer correctement la répartition générale de la propriété foncière dans cette paroisse puisque, selon nos observations, le recenseur inscrit cette superficie seulement lorsqu'elle diffère de la superficie cultivée par la même famille.

Dans le comté de Laprairie, sur la rive sud du Saint-Laurent, 30 journaliers de Saint-Rémi se déclarent propriétaires de biens fonds. Nous avons toutefois relevé, sur la deuxième page du recensement, seulement 14 propriétaires dans la rubrique sur le nombre des arpents occupés par chaque famille dont 8 possédant des lopins de 1 à 9 arpents et 6 des terres de 10 à 59 arpents. Le recenseur de cette paroisse a sans doute intégré l'ensemble des propriétaires d'emplacements dans ses deux rubriques sur la propriété de biens fonds à la première page du recensement. Puis, dans les rubriques sur le nombre d'arpents occupés ou cultivés par chaque

18. Dans la paroisse de Saint-Martin, nous avons exclu du groupe des journaliers classés comme propriétaires un journalier qui était identifié comme non-propriétaire de biens fonds dans la première page du recensement ; mais pour lequel le recenseur indiquait 70 et 40 arpents dans les rubriques de la deuxième page sur le nombre d'arpents occupés et cultivés par la famille. Le recenseur notait aussi une récolte importante de céréales et de patates ainsi que plusieurs animaux. Or, le voisin immédiat du journalier, un cultivateur identifié dans la première page du recensement comme propriétaire de biens fonds, n'aurait possédé aucune terre et peu d'animaux selon le relevé de la seconde page, en plus de déclarer une récolte plutôt faible de céréales et de patates. (Bibliothèque et Archives du Canada, recensement de Saint-Martin, comté de Terrebonne, bobine C-722 : voir sur la Côte du bord de l'eau les lignes de déclarations de Louis Couvrette, cultivateur, et de Jean-Baptiste Rose, journalier).

**Tableau 7**  
**La récolte des journaliers en 1831 (production moyenne en minots)**

Localité	Blé	Pois	Avoine	Orge	Seigle	Maïs	Sarrasin	Patates
Longue-Pointe	X	X	X	X	X	X	X	X
Saint-Martin	0,6	0,7	3,2	0,9	0	2,2	0,2	48,6
Repentigny	0,1	0,5	3,1	0	0	0,6	0,2	69,4
Saint-Rémi	1,7	0,9	3,0	0,5	0	0,5	0	29,8
Saint-Damase	2,0	0,7	1,5	0,5	0	2,7	0	48,1

famille à la seconde page, il n'a pas relevé ces propriétaires d'emplacements d'une superficie inférieure à un arpent.

Plus à l'est, à Saint-Damase, dans le comté de Saint-Hyacinthe, un secteur de peuplement récent où les journaliers sont moins nombreux, environ 27% de ceux-ci se déclarent propriétaires de biens fonds dont 80% détiennent des emplacements d'une superficie inférieure à un arpent. Les deux derniers journaliers possédant des biens fonds à Saint-Damase déclarent un lopin d'un arpent et une terre de 60 arpents.

Le recensement permet aussi de déterminer, dans plusieurs paroisses, les principaux produits agricoles récoltés par les journaliers, sauf pour les récoltes provenant des potagers (tableau 7). À Longue-Pointe, le recenseur n'a pas fourni le relevé de cette production. Dans les autres paroisses, les informations précisent la nature principale de cette production agricole. La culture des céréales, des pois et du sarrasin est généralement absente chez la plupart de ces familles et la récolte moyenne de grains est plutôt faible. Elle se concentre principalement chez les familles disposant de terres d'au moins quelques arpents. Par contre, la plupart des familles de journaliers, même lorsqu'elles disposent de petits emplacements, récoltent plusieurs minots de patates.

Le recensement permet aussi de connaître, pour certaines espèces, le nombre d'animaux possédés par les journaliers (tableau 8). Les recenseurs des cinq paroisses sélectionnées ont fourni le nombre de bêtes à cornes, de chevaux, de moutons et de cochons possédés par ces familles. Comme pour les récoltes, nous avons opté pour un traitement simple de ce sujet qui permet de montrer la modicité et la nature principale des cheptels de ces familles. Nous présentons essentiellement le nombre moyen des animaux dans chacune des espèces recensées d'une part, pour l'ensemble des familles des journaliers, et d'autre part, pour les familles déclarant pos-

**Tableau 8**  
**Les animaux des journaliers en 1831 (nombre moyen)**

Localité	Moyenne des animaux possédés par l'ensemble des journaliers <sup>1</sup>				Moyenne des animaux possédés par les journaliers déclarant des animaux <sup>2</sup>			
	Bovin	Cheval	Mouton	Porc	Bovin	Cheval	Mouton	Porc
Longue-Pointe	0,9	0,5	0,5	0,9	1,3	0,7	0,8	1,3
Saint-Martin	1,4	0,6	0,8	1,7	1,6	0,7	1,0	1,9
Repentigny	0,8	0,4	0,5	1,6	1,1	0,6	0,7	1,9
Saint-Rémi	0,9	0,4	1,1	1,3	1,1	0,5	1,3	1,6
Saint-Damase	0,7	0,7	0,6	2,4	0,7	0,7	0,6	2,5

1. Le nombre de familles journalières dans les différentes paroisses est de 40 à Longue-Pointe, de 176 à Saint-Martin, de 59 à Repentigny, de 79 à Saint-Rémi-de-Lasalle et de 36 à Saint-Damase.
2. Le nombre des familles journalières déclarant posséder au moins un animal est respectivement de 27, 151, 43, 64 et 36 pour ces mêmes paroisses.

séder au moins l'un de ces animaux. La proportion de journaliers déclarant au moins l'un de ces animaux varie selon les paroisses. Ces propriétaires d'au moins un animal représentent 67,5 % de l'ensemble des journaliers à Longue-Pointe (27/40), 85,8 % à Saint-Martin (151/176), 72,9 % à Repentigny (43/59), 81,0 % à Saint-Rémi (64/79) et 97,2 % à Saint-Damase (35/36). Le nombre moyen d'animaux possédés dans ces familles est relativement faible. De manière générale, elles accordent leur préférence à la possession de bovins, de porcs et de moutons; ces animaux contribuent, avec la récolte de pommes de terre, à assurer une partie limitée de leur alimentation ou à fournir du matériel nécessaire pour des travaux domestiques. Elles disposent plus rarement d'un cheval pouvant leur servir pour leur déplacement ou pour le transport éventuel de produits.

La dernière rubrique que nous voulions examiner concerne « le nombre de familles qui gagnent leur subsistance par les travaux de l'agriculture ». Or, la paroisse de Saint-Damase, dans le comté de Saint-Hyacinthe, est la seule des cinq localités retenues où le recenseur associe ces journaliers aux travaux de l'agriculture<sup>19</sup>. Les autres recenseurs réservent cette mention aux cultivateurs ou aux fermiers.

19. Dans l'ensemble des localités du comté de Saint-Hyacinthe, le recenseur indique qu'une certaine proportion de journaliers gagnent leur subsistance grâce à leurs travaux dans le secteur agricole, surtout les journaliers résidant dans les rangs. Parmi ces localités, la paroisse de Saint-Damase a la proportion la plus élevée de journaliers associés au secteur agricole, soit l'ensemble de ses 36 journaliers.

## CONCLUSION

Malgré la variabilité du travail des recenseurs et malgré leur définition divergente des sujets abordés dans les rubriques, le recensement de 1831 demeure un instrument utile pour évaluer le poids du prolétariat rural dans la majorité des localités du district de Montréal. Ce recensement permet aussi de définir certains aspects socioéconomiques de base de ces familles de journaliers plutôt pauvres. Plusieurs facteurs, comme le transport du bois à Saint-Martin-de-l'Île-Jésus, ont un impact sur les variations du pourcentage des journaliers. Mais, de manière générale, la densité du peuplement demeure l'un des principaux facteurs et cela suggère, de prime abord, une relation étroite entre la diminution des terres disponibles et l'essor du prolétariat rural. Cependant, ce prolétariat demeure tout de même présent dans plusieurs nouvelles régions de peuplement.

Les inégalités qui ont été observées dans la reproduction sociale de la paysannerie depuis l'époque de la Nouvelle-France<sup>20</sup> commandent de poursuivre les recherches sur les sélections sociales qui s'opèrent au sein des familles rurales et entre les différentes familles durant la période de mutation sociale du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous devons alors tenir compte des différenciations sociales déjà présentes avant le XIX<sup>e</sup> siècle et essayer de vérifier les nouvelles différenciations qui s'opèrent par la suite dans ce monde rural, à la fois à l'échelle sociale et à l'échelle spatiale. L'essor de ce prolétariat rural dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle représente un élément additionnel de cette différenciation des classes populaires rurales qui contribue assurément à modifier la cohésion interne de cette société ainsi que ses rapports avec la société englobante.

20. Sylvie Dépatie, « La transmission des patrimoines dans les terroirs en expansion : un exemple canadien au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 44, 2 (automne 1990), p. 171-198 et « La transmission des patrimoines au Canada (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) : qui sont les défavorisés? », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 54, 4 (printemps 2001), p. 558-570.